Examens de Juin 1880.

Épreuves écrites : 19 à 21 Juin.

Épreuves orales : 24, 25 et 26 Juin.

Section diplomatique.

Récapitulation générale des Notes.

Élèves de 2e année

M. M. Carusso. +

Pucheret. +

Hassan-Assem.

Élèves de 1ère année

M. M. Amé. +

Bedout. +

du Boys. +

Perticari. +

Vinesin. +

Examen oral.
Section diplomatique.
Années 1878-79 – 1879-80.

Anciens.

1ère année. 1878-79.

	Carusso.	Duchevet.	Hassan-Assem.
Géographie et ethnographie	18	18	16
Histoire diplomatique 1789 à 1830 . .	18	15	18
Droit des Gens (Conf.)	16	17	17
Droit international (Cours.) . . .	19	13	19
Statistique	18	19	18
Affaires commerciales	17	16	17
Géographie économique	18	16	17
Économie politique . . (Facultatif.)	20	19	
2e Année. 1879-80.			
Histoire diplomatique 1830 à nos jours .	15	14	18
Histoire diplomatique 1648 à 1789 (Cours)	15	15	17
d° d° (Conférence) . .	16	18	13
Droit des Gens. (Cours.)	17	16	17
Droit international (Confce) . . .	18	16	16
Législation commerciale	17	19	17
Droit constitutionnel (Cours) Facif.	"	16	"
d° d° . . . (Confce) d° .	"	19	"
Anglais	19	16	13
Allemand	20	15	
	281 : 16 = 17.56 x 3 = 52.68	297 : 18 = 16.50 x 3 = 49.50	233 : 14 = 16.67 x 3 = 50.01

Compositions du courant de l'année.

		Carusso	Duchevet	Hassan-Assem
Histoire diplomatique. Cours de M. Sorel.	18	16.50		
d° d° Cours de M. Pigeonneau.	15			
Histoire diplomatique. Cours de M. Sorel.	18		18	
d° d° Cours de M. Pigeonneau.	18			
Histoire diplomatique. Cours de M. Sorel.	13			11.50
Législation commerciale. Cours de M. Lyon-Caen.	10			

Compositions de fin d'année.

	Carusso		Duchevet		Hassan-Assem	
Histoire diplomatique. Cours de M. Sorel.	16	16.	15	16	13	14.50
Droit des Gens. Cours de M. Funck	16		17		16	

Nouveaux.

	Amé.	Bedout.	du Boys.	Petticari.	Vincesin.
Histoire diplomatique 1830 à nos jours	17	16	18	16	13
Histoire diplomatique 1648 à 1789 (Cours)	17	16	17	19	14
d° d° (Conférence)	16	16	16	14	
Droit des Gens. (Cours.)	16	16	16	14	17
Droit international (Confce)	13	16	18	12	16
Législation commerciale	11	11	16	19	11
Droit constitutionnel (cours) facult.			9bre 5		
d° d° (conférence) facult.			9e 6		
Histoire parlementaire - facif.					

Récapitulation.

M. Carusso

1re moyenne = 16.50
2e d° = 16. "
3e d° = 52.68
85.18

M. Duchevet.

1re moyenne = 18
2e d° 16
3e d° 49.50
83.50

M. Hassan Asse[m]

1re moyenne = 11.50
2e moyenne = 14.50
3e moyenne = 50.0[1]
76.0[1]

Examens de Juin 1880.

Epreuves écrites : 19 & 21 Juin.
Epreuves orales : 24, 25 et 26 Juin.

Section administrative.

Récapitulation générale des Notes.

Elèves de 2e année.

M.M. de Barral.
Cathala. +
Kostaki. +

Elèves de 1re année.

M.M. Arnauné. +
Ribot. +
Vasilescu. +
Zulficar. +

Examen oral.
Section administrative.
Années 1878-79 ~ 1879-80.

Anciens.

1ère année. 1878-79.

	de Barral	Cathala	Kostaki	
Organisation administrative.		18	14	
Matières administratives.		16	10	
Finances. (Cours.)		17	17	
Finances. (Conférences Machart (1ère partie)) Facultatif.		~~16~~		(1) non compté
Économie politique		19	16	
Législation civile		16	17	
Statistique. Facultatif.			~~9~~	non compté

	en compt.	sans comp.
Cathala	216 : 13 = 16.67 × 3 = 50.01.	200 : 12 = 16.67 × 3 = 50.01.
Kostaki	211 : 13 = 16.23 × 3 = 48.69	192 : 12 = 16 × 3 = 48

2e année. 1879-80.

Nouveaux.

	de Barral	Cathala	Kostaki	Arnauné	Ribet	Vasilescu	Zulficar
Organisation administrative.		17	18	17		17	16
Matières administratives.		16	13			11	16
Finances. (Cours.)		19	17	16	16	15	15
Droit constitutionnel. (Cours.)		15	15	17	16	14	15
Droit constitutionnel. (Conférence).		16	17		20	14	16
Histoire parlementaire		17	16	17		14	15
Anglais.							
Allemand.		14	20				
Histoire dipl. de 1789 à nos jours. Facultatif.				16			
Droit des Gens (Cours.) d°.							
Droit international (Conf.) d°.				16			

Compositions du courant de l'année.

	de Barral	Cathala		Kostaki	
Organisation administrative. Levasseur.		16	16.25		
Matières administratives. Alix		17		18	17.50
Finances. de Foville.		18		17	
Droit constitut. Boutmy		14			
Matières administratives. Alix					
Finances. de Foville.					

Compositions de fin d'année.

	de Barral	Cathala		Kostaki	
Matières administratives. Alix.		19	18.50	15	14.50
Finances. de Foville		18		14	

Récapitulation.

M. Cathala.		M. Kostaki Epureano.	
1re moyenne	= 16.25	1re moyenne	17.50.
2e moyenne	= 18.50	2e moyenne	14.50.
3e moyenne	= 50.01.	3e moyenne	48
	84.76		80.00

Examens de Juin 1880.

Epreuves écrites : 19 & 21 Juin.
Epreuves orales : 24, 25 et 26 Juin.

Hors Section.

Récapitulation générale des Notes.

Elève de 2e année.

M. Pridonow. +

Elèves de 1re année.

MM. Abdulazis-Kabil. +
Ahmed-Sidky.
Crizuka. +
Dufour. +
Toulis. +

Examen oral.

Hors sections.

Années 1878-79 – 1879-80.

Anciens.

1ère Année 1878-79.

	Bridonow.
Géographie et ethnographie . . .	11
Histoire diplque 1789-1830	14
Droit international (cours) . . .	12
Statistique	12
Affaires commerciales	16
Géographie économique	17
Finances (1ère partie)	13
2e année 1879-80.	
Histoire diplomatique 1830 à nos jours.	13
d° d° 1648 à 1789 (cours).	17
d° d° (confce) . .	18
Droit international (Confce) . .	16
Finances (2e année) . .	12
Droit constitutionnel (cours) . .	16
d° d° (conf.) . .	17
Allemand	14
	222 : 15 = 14.81 × 3 = 44.43.

Compositions du courant de l'année.

Compositions de fin d'année.

Histoire diplomatique. Cours Pigeonneau . 10 } 11.
Finances. de Foville . 12 }

Nouveaux.

	Abdulazis Kabil	Ahmed Sidky.	Crizuka	Dufour	Toulis.
Matières administratives		11			
Organisation administrative . . .	19	17			
Finances	16			12	
Droit constitutionnel (cours)	17			12	
d° d° (confce)	18			17	
Histoire parlementaire . . .					
Histoire diplomatique 1830 à nos jours				13	
Droit des Gens (cours) . .	16	12	16		
Droit international. confce . .	17		19	14	14.
Législation commerciale . . .	19	10	18	16	11
Droit international (cours) . .					16

Récapitulation

1ère moyenne = "
2e moyenne = 11. ∼ 16
3e moyenne = 44.43. ∼ 48.

Examen oral

Sont dispensés d'être interrogés l'année prochaine sur les matières suivantes

Section diplomatique

M.M. Amé — (Histre diplomque (cours Sorel) — Histre diplomque (cours Dégonneau) — Histoire diplomque (confce de Ferrari) — Droit des gens (cours)

Bedout — Histre diplomque (cours Sorel) — Histre Diplomque (cours Dégonneau) — Histre Diplomque (Confce de Ferrari) — Droit des gens (confce) — Droit internal (confce)

du Boÿs — Histre diplomque (cours Sorel) — Histre Diplomque (cours Dégonneau) — Histre Diplomque (confce de Ferrari) — Droit des gens (cours) — Droit internal (confce) — Légon Commal

Perticari — Histre diplomque (cours Sorel) — Histre Diplomque (cours Dégonneau) — Légon Commal.

Vinesiu — Droit des gens (cours) — Droit internal (confce)

Section administrative

M.M. Arnauné — Organison admve (1re année) — Finances (1re année) — Droit Constitutl (cours) — Histoire parlemre — Histre diplomque (cours Sorel) — Droit internal (confce)

Ribet — Finances (1re année) — Droit Constitutl (cours) — Droit Constitutl (confce)

Vasilescu — Organison admve (1re année)

Zulficar — Organison admve (1re année) — Matières admves (1re année) — Droit Constitutl (confce)

Hors Section

M.M. Abdulaziz-Kahil — Organison admve (1re année) — Finances (1re année) — Droit Constitutl (cours et confce) — Droit des Gens (cours) — Droit internal (confce) — Légon Commal

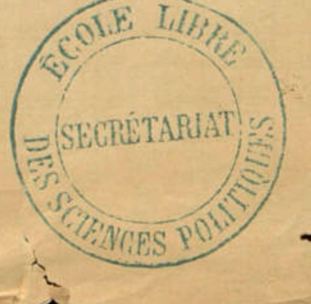
Ahmed Sidky — Organison admve (1re année)

Crizuka — Droit des Gens (cours) — Droit internal (confce) — Légon Commal

Delfour — Droit Constitutl (confce) — Légon Commal

Coulis — Droit International (cours)

Paris le 28 Juin 1880
Le Secrétaire de l'École
Em. Tezzani



Section Admve

1ère Année

MM.	Arnauné	Organisation admve	17
		Finances	16
		Droit constitutel (cours)	17
		Histoire parlemre	17
		Histoire diplomatiq. (cours)	16
		Droit internal (confce)	16.
	Ribet	Finances	16
		Droit constitutel cours	16
		Droit constitutel (confce)	20.
	Vasilescu	Organison admve	17
		Matières admves	11
		Finances	15
		Droit constitutel (cours)	14.
		do (confce)	14
		Histre parlementaire	14
Ali	Zulficar	Organon admve	16
		Matières admves	16
		Finances	15
		Droit constitutel (cours)	15
		do confce	16
		Histoire parlemre	15

— Hors Section —

1ère Année.

M. M. Abdulaziz Kahil —	Organisat.on adm.ve	19
	Finances	16
	Droit constitut. (cours)	17
	d.o (conf.ce)	18
	H ~~Droit privé~~	
	Droit des Gens (cours)	16
	Droit intern.al (conf.ce)	17
	Légon comm.ale	19
Ahmed Sidky	Matières adm.ves	11
	Organ.on adm.ve	17
	Droit des Gens (cours)	12
	Lég.on comm.ale	10
Crizulka	Droit des Gens cours	16
	Droit intern.al — conf.ce	19
	Lég.on comm.ale	18
Dufour	Finances	12
	Droit constitu.el (cours)	12
	d.o conf.ce	17
	Histoire diplomat. Sorel	13
	Droit intern.al conf.ce	14
	Lég.on comm.ale	16
Coulis	Droit intern.al (cours)	16
	Droit intern.al (conf.ce)	14
	Législat.on comm.ale	11

2e Année

Section diplomatique

MM. Carusso	1re moyenne	=	16. 50	matières facultatives Economie politiq. & 2 langues.
	2e d°	=	16.	
	3e d°	=	52. 68	
			85. 18	
Duchenet	1re moy.ne	=	18.	matières facultatives Economie politiq. Droit constitut.el comm. & compté 2 langues
	2e d°	=	16.	
	3e d°	=	49. 50	
			83. 50.	

				moyennes obligatoires	
Hassan Assem	1re moyenne	=	11. 50	= 16.	pas de matière facultatives
	2e d°		14. 50	= 16	
	3e d°		50. 01	= 48	
			76. 01		

Section Administrative

M. Mr Cathala	1re moyenne	=	16. 25	pas de matière facultatives
	2e d°	=	18. 50	
	3e d°	=	50. 01	
			84. 76	
Kostaki	1re moyenne	=	17. 50	matière facultative Statistique
	2e d°		14. 50.	
	3e d°	=	48	
			80. "	

Hors Section

			moyennes obligatoires
M. Ouidonow	1re moyenne	"	
	2e d°	11	16.
	3e d°	44. 43	48.

Section diplomatique
1ère Année

MM. Amé	Hist. diplomatique cours Sorel	=	17
	d° cours Lizonneau	=	17
	d° Conf. Ferrari	=	16
	Droit des Gens cours	=	16.
	Droit international (Conf.)	=	13
	Lég. Commerciale	=	11.
Bedout.	Hist. diplomat. Sorel	=	16
	d° Lizonneau	=	16
	d° Ferrari	=	16
	Droit des Gens Conf.	=	16
	Droit intern.al (conf.)	=	16
	Lég.on Comm.ale	=	11
de Boÿs	Hist. diplom. Sorel	=	18
	d° Lizonneau	=	17
	d° Ferrari	=	16
	Droit des Gens (cours)	=	16
	Droit intern.al (conf.)	=	18
	Lég.on Comm.ale	=	16
Serticari	Hist. diplom. Sorel	=	16
	d° Lizonneau	=	19
	d° Ferrari	=	14
	Droit des Gens (cours)	=	14
	Droit int.al (conf.)	=	12
	Lég.on Comm.ale	=	19.
Vinesiu	Hist. diplom. Sorel	=	13
	d° Lizonneau	=	14
	Droit des Gens (cours)	=	17
	Droit intern.al (conf.)	=	16
	Lég.on Comm.ale		11

Le jury d'examen réuni le 24 Juin 1880 a décerné

à M.M.

Carusso le diplôme de la section diplomatique *avec distinction*.

Duchevet le diplôme de la section diplomatique

Hassan Assem le diplôme de la section diplomatique

Cathala le diplôme de la section administrative.

Kostaki Epureano le diplôme de la section adm^ve^

Les projets de voyage remis n'ayant pas paru témoigner d'une préparation suffisante le jury a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu de décerner de bourses de voyage —

Boutmy

H. Vigoureaux

Albert Sorel

H. Gaidoz

Th. Funck

E. Levasseur

A. Dunoyer

Renault

[illegible] de Précourt

Le jour où Mahomet II, par la prise de Constantinople, rétablit définitivement les Turcs en Europe et prétendit fonder son empire sur l'asservissement des populations chrétiennes, ce jour là a commencé la question d'Orient. Cette question si complexe et mettant en jeu des intérêts si divers a eu pour résultat de soulever à des intervalles presque périodiques des guerres Européennes, sans jamais recevoir de solution. Aussi longtemps que les Turcs ont été conquérants, la question a été de les repousser, dès qu'ils ont reculé, de se partager leurs dépouilles. Peut-être cette dernière période n'est elle pas la moins terrible et peut-être devons nous reconnaître que les Turcs en décadence nous ont faits plus de mal que les Turcs conquérants. La nature des choses veut en effet que les Etats n'interviennent en Orient qu'aux dépens les uns des autres et que ce soit en fin de compte un peuple chrétien qui fasse les frais de ces combats livrés sur le dos des Turcs.

La Russie est de tous les Etats celui que la question d'Orient intéresse le plus directement. Pour la Russie la question du démembrement de

l'Empire turc est une question politique, religieuse, nationale; il ne lui suffit pas que les chrétiens d'Orient soient émancipés, elle les veut soumis à sa domination, car au bout de cette domination il y a l'empire du monde. La voie du reste lui était toute tracée par le testament de Pierre le Grand; il disait: "Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. Celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence susciter des guerres continuelles tantôt au Turc, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer noire; s'emparer peu à peu de cette mer ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes qui sont l'entrepôt du monde. Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre." Un tel plan aussi gigantesque et d'une exécution forcément lente, demandait pour être mené à bien une grande prévoyance et une notion très éclairée des nécessités ultérieures; il fallait qu'à chaque étape on eût soin de se ménager la voie, que chaque événement préparât l'événement à suivre, et que, dans cette œuvre à longue échéance, chaque conquête fut le

point de départ d'une conquête nouvelle. La grande Catherine le comprit ainsi; le traité de Koutchouk Kaïnardji ne fit que rendre possibles toutes les difficultés qui survinrent depuis. La Porte en s'engageant à protéger dans ses Etats la religion chrétienne et ses Eglises reconnaissait implicitement à la Russie, au dire de cette puissance, un droit de surveillance; et la Russie en usa; la guerre de Crimée en est la preuve.

Et ici il nous faut admirer l'habileté avec laquelle les Russes ont toujours su, dans leurs traités avec la Porte, se ménager des prétextes à dissentiment et à rupture; car il n'a peut être pas deux peuples mieux faits pour s'entendre que le peuple Turc et le peuple Russe; personne n'a su comme ce dernier exploiter le Turc, en tirer le meilleur parti possible et pratiquer l'art de le tondre sans le trop faire crier. La France et l'Angleterre auraient sur ce point bien des leçons à prendre, et ce n'est guère consolant après avoir défendu cette jolie chose qu'on appelle "l'intégrité de l'empire Ottoman" de se voir aujourd'hui tous les deux sur les bras. Plus habiles les Russes ont trouvé le moyen, sous prétexte de défendre la Porte contre Ibrahim Pacha, d'étendre leur domination sur ce pays, et cela aux dépens des autres puissances.

Ce que nous venons de dire de la politique de Pierre le Grand et de ses successeurs indique suffisamment ce que doit être celle de l'Angleterre et combien ses intérêts sont opposés à ceux des Russes. Pour elle aussi de imperio agitur. Elle a dans la Méditerranée Malte et Gibraltar, dans l'Asie d'immenses colonies; mais prenez lui l'Egypte et vous lui coupez la route des Indes; chaque pas que la Russie fera soit dans l'Asie centrale, soit dans la Méditerranée sera une atteinte portée à sa puissance. Ajoutez à cela les inquiétudes que lui impose le voisinage de la France.

Pendant longtemps la France n'avait en en Orient que des intérêts assez indirects. Ses intérêts commerciaux l'avaient rapprochée de la Turquie; ses intérêts politiques lui firent rechercher son alliance: rival de la maison d'Autriche, le roi très chrétien n'eut aucun scrupule à s'allier au sultan contre l'ennemi commun. Mais les choses ont bien changé depuis lors, s'il n'y a plus de maison d'Autriche, plus de Maison de France, mais le Turc toujours en décadence sont toujours là, et les Français venus en Orient les trouvent aujourd'hui comme un obstacle à leurs conquêtes.

Quant à l'Autriche, sa politique a été dans la question d'Orient ce qu'elle avait été dans la question

Polonaise, une politique à double face. Défenseur de l'intégrité de l'empire turc l'Autriche l'avait été tant qu'elle y avait vu son intérêt, mais le jour où par la force des choses cette intégrité lui parut compromise, il n'y eut pas de partisan plus ardent du démembrement. Sans doute un empire turc était mieux son affaire, mais du moment où les Russes voulaient le démembrer à leur profit, mieux valait partager avec eux que de les laisser tout prendre, et si la Russie voulait être Raton et tirer les marrons du feu il ne pouvait déplaire à l'Autriche de jouer le rôle de Bertrand. C'était la politique de Metternich.

La Prusse elle n'avait pas sur cette question un système bien arrêté. Puissance de second ordre, placée en dehors du champ des rivalités, elle n'avait dans les affaires turques qu'un intérêt très indirect. Leur solution ne pouvant agir sur elle que par contrecoup, elle n'y voyait qu'un moyen d'influer sur ce qui l'intéressait directement. Sa politique était donc et ne pouvait être qu'une politique de bascule.

En face de tous ces Etats et comme centre de tous ces intérêts si divers nous voyons les populations chrétiennes asservies à la Turquie. Leur condition offre un grand intérêt, car là est le nœud de la question

c'est sur l'opposition des intérêts religieux que tout repose. La religion était une raison trop plausible, un moyen d'une trop grande action pour n'en avoir pas fait usage et n'y avoir pas recours comme prétexte à une intervention en Turquie. Aussi bien c'était l'unique moyen de soustraire les populations chrétiennes au joug de la Turquie. Protéger les intérêts religieux, c'était tôt ou tard protéger les intérêts politiques et nationaux ; l'un appelle l'autre.

Malheureusement du moment où l'on n'obéissait pas à des considérations purement humanitaires, où chacun cherchait en Orient la satisfaction de ses intérêts, la question se compliquait singulièrement. Les Etats se trouvant en lutte, il faut toujours qu'il y en ait un qui paye pour les autres. Et dans ces conditions avant d'agir il faut mettre tous les intérêts en balance, et on ne peut demander à un peuple, pour l'amour de la liberté des autres, d'aller sacrifier la sienne. D'autant plus qu'une loi cruelle a voulu que chaque émancipation des peuples d'Orient fut achetée par la servitude d'autres peuples: "Tu enfanteras dans la douleur." La Moldavie et la Valachie venant au monde ont coûté la vie à la Pologne, et nous n'oublierons jamais qu'en 1871 les progrès des Russes en Orient ont été payés bien cher par l'asservissement de l'Alsace et de la Lorraine

Et. Lanel